



Offre d'emploi

Chargé-e d'accueil social / CENTRE D'ACCUEIL ET D'ORIENTATION Le MAS / Lyon – 1 ETP– CDI

Présentation du service

- ▶ Le Centre d'Accueil et d'Orientation (CAO) est un service d'accueil de personnes sans domicile, organisé en temps de permanences libres et sur RDV : sa mission est d'accompagner les personnes sans domicile par l'accueil, l'orientation vers les partenaires, la domiciliation, et un suivi social individualisé
- ▶ La personne recrutée intégrera une équipe composée d'un responsable de service, d'une cheffe de service social, d'une secrétaire médico-sociale, de travailleurs-ses sociaux-ales et d'un médecin psychiatre.

Missions

- ▶ Sous l'autorité d'un responsable de service, en lien avec la cheffe de service, le/la chargé-e d'accueil social met en œuvre les missions suivantes, selon les objectifs fixés dans le cadre du projet de service :
 - Assurer le premier accueil du public, en veillant aux bonnes conditions d'accueil
 - Assurer une aide aux personnes accueillies, en appui aux travailleurs-ses sociaux-ales
 - Participer à la mise en place des procédures de domiciliation, en lien avec les agréments de la Préfecture
 - Réaliser la distribution du RSA, conformément à l'agrément Métropole de Lyon
 - Assurer la mise en œuvre du Dispositif Nuitées d'Hôtel (DNH)
 - Assurer des tâches administratives au sein du service (comptes rendus, outils de gestion, logistique, classement et archivage)
 - Assurer des permanences à la Maison de la Veille Sociale (MVS), selon un planning

Profil recherché

- Niveau bac exigé
- Expérience d'intervention auprès des personnes en situation de grande précarité
- Qualités d'écoute et médiation
- Sens de l'accueil et de l'organisation
- Maîtrise des outils bureautiques

Condition de la mission

- Poste à temps plein, CDI
- Rémunération : selon convention collective 66 en fonction de l'ancienneté
- Date de démarrage du poste : dès que possible

Processus de recrutement

- ▶ Candidature à adresser par mail à recrutement2@mas-asso.fr avec la mention « REC CHARGE-E ACCUEIL CAO » avant le 22/06/2020

